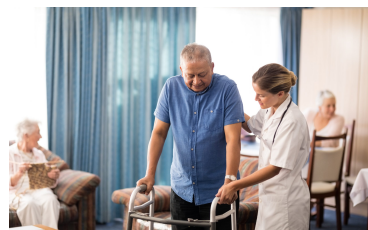




APS ASD – ACTEUR PRÉVENTION SECOURS AIDE ET SOINS À DOMICILE



LIEU DE LA FORMATION

APS ASD – ACTEUR PRÉVENTION SECOURS AIDE ET SOINS À DOMICILE SUR TOUT LE LOT ET GARONNE ET LE SUD GIRONDE.

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation est accessible à tous les salariés aidants et soignants du secteur de l'aide et du soin à domicile ainsi qu'à tous ceux qui souhaitent travailler dans ces secteurs.

PRÉ-REQUIS

Etre salarié d'une structure d'aide à domicile
Avoir pris connaissance du Document Unique de l'entreprise

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Compte personnel de Formation CPF
- Financement personnel
- Plan de développement des compétences

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation APS ASD – Acteur Prévention Secours Aide et Soins à Domicile permet d'acquérir des compétences en prévention des risques professionnels et en secours aux personnes.



COMPÉTENCES PRÉVENTION

- Situer son rôle d'acteur de prévention dans la structure
- Identifier, repérer les situations dangereuses et à risques
- Mener une réflexion collective sur ces situations et sur d'éventuelles actions correctives
- In fine, participer à l'amélioration des conditions de travail

COMPÉTENCES SECOURS

- Comprendre et situer les finalités du SST : examiner, mettre en sécurité, alerter
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident ou de dysfonctionnement

CONTENU DE LA FORMATION

La prévention jour 1

- Présentation du public
- Dispositif de l'APS ASD
- Aspect réglementaire (Principe Généraux de Prévention)
- Document Unique
- Etude de cas et analyse (Grille ITAMAMI)
- Manutention

Le secours jour2

- Connaître le rôle du secouriste sur son lieu de travail
- Mettre en sécurité une situation d'accident
- Examiner la victime en vue de lui porter secours et de faire alerter
- Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes
- Réaliser la conduite à tenir adaptée aux différents signes indiquant que la vie de la victime est menacée

Retour sur les 2 jours

- Certification SST
- Reprise de la grille ITAMAMI

CONDITIONS DE FORMATION

APS ASD – Acteur Prévention Secours Aide et Soins à Domicile

Alternance d'apports théoriques, exercices pratiques et analyse de l'environnement de travail des participants.
Formation d'une durée de 21 heures soit 3 jours

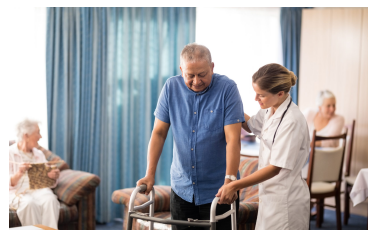
VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

Hélène BOURSINHAC
Conseillère en Formation
Continue
agence-marmande@greta-cfa-aquitaine.fr
06 33 47 69 70

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.GRETA-CFA-AQUITAINE.FR



APS ASD – ACTEUR PRÉVENTION SECOURS AIDE ET SOINS À DOMICILE



AGRICULTURE

BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS,
PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GÉNÉRALES, SOCLE
/ CLÉA

ACCOMPAGNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

PRÉVENTION /
SÉCURITÉ

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /
AUDIOVISUEL

Groupe de 5 à 10 personnes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

APS ASD – Acteur Prévention Secours Aide et Soins à Domicile

Le certificat d'Acteur Prévention Secours sera délivré au candidat ayant satisfait à l'ensemble des épreuves certificatives.

Le certificat APS ASD est valable au niveau national pour une durée de 24 mois. Il est délivré par l'Assurance maladie Risques professionnels et l'INRS. Tous les 2 ans, une mise à niveau des compétences est nécessaire.

PROFIL DES INTERVENANTS

Formateur habilité par l'[INRS](#).

VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

Hélène BOURSINHAC
Conseillère en Formation
Continue
agence-marmande@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 33 47 69 70

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.GRETA-CFA-AQUITAINE.FR